



Acte n° 2023D033
Délibération portant date de prise d'effet de la nouvelle dénomination et numérotage des voies

Le 06 octobre 2023, à 20h00, en Mairie de Monesties, se sont réunis les membres du Conseil Municipal,

Etaient présents : Marty Denis, Selam Fatima, Benazech Roland, Risse Sylvie, Goulesque Didier, Pietropoli Jean-Philippe, Blanc-Antès Danielle, Faugères Karine, Lequeux Jean-Louis, Frayssinet Sylvie, Verdier Jean-Pierre, Routhe Jean-Paul, Ducros Alexandre, Jean Louis CORTESE

Etaient absent(s) excusé(s) : Joëlle DURAND (pouvoir à Denis MARTY)

Le secrétariat a été assuré par : Fatima SELAM

Le conseil municipal de la commune de Monesties

- Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement,
- Vu la délibération 2021D053 en date du 19 novembre 2021, complémentaire à celle de la séance du 12 mars 2021,

Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide :

La date de prise d'effet de la nouvelle dénomination et numérotage des voies est fixée au 04 décembre 2023

Autorise :

Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Monesties, le 06/10/2023

Le secrétaire de séance
Fatima SELAM

Monsieur le Maire

Denis MARTY

